



L'Union française de l'électricité : pour une économie décarbonée, compétitive et créatrice d'emplois en France et en Europe

Entretien avec Jean-Michel Romann, Conseiller social à l'UFE

Propos recueillis par Patrick Leclerc et François Gerin



REE : Jean-Michel Romann, vous êtes Conseiller Social à l'Union Française de l'Électricité (UFE). Pouvez-vous nous présenter cet organisme ?

Jean-Michel Romann : L'UFE est l'association professionnelle qui œuvre pour le développement du secteur de l'électricité en France et en Europe. Elle représente les entreprises de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur électrique de notre pays : producteurs, gestionnaires de réseaux, fournisseurs d'électricité et de services d'efficacité énergétique. Elle fédère plus de 500 entreprises, qui emploient plus de 200 000 salariés sur l'ensemble du territoire français, et qui génèrent un chiffre d'affaires de plus de 40 Mds d'euros.

REE : Pouvez-vous nous décrire ses missions ?

J-M.R : Permettez-moi tout d'abord de souligner les valeurs de l'UFE, très importantes à mes yeux. Permanents de l'association et adhérents, nous agissons pour une société plus respectueuse du climat et de l'environnement, en œuvrant notamment pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour l'amélioration de la qualité de l'air, et pour la protection de la biodiversité, sans jamais perdre de vue l'intérêt général. Nous portons haut les couleurs de notre « produit » : l'électricité, un bien essentiel à la vie actuelle, mais hélas aujourd'hui trop banalisé. Nous travaillons pour promouvoir l'image de l'électricité et son utilisation, dans une

logique de développement durable et de sécurité d'approvisionnement. Nous montrons aussi comment l'électricité peut contribuer à une économie décarbonée, compétitive, créatrice de richesses et d'emplois sur le territoire français et européen.

L'UFE est l'association professionnelle qui œuvre pour le développement du secteur de l'électricité en France et en Europe.

REE : Quel est le périmètre des actions de l'UFE à destination de ses différents publics ?

J-M.R : Les actions de l'UFE peuvent être regroupées en trois catégories : la préparation de l'avenir du secteur de l'électricité en France et en Europe, la représentation du secteur de l'électricité et les services à ses adhérents.

REE : Pouvez-vous nous citer quelques exemples ?

J-M.R : L'activité de l'UFE est très liée à l'actualité et aux échéances qui touchent les questions énergétiques en France et en Europe, avec une logique d'anticipation. Ainsi, l'année 2021 a principalement été marquée par l'approche des échéances politiques françaises et par la présidence française de l'Union européenne du premier semestre 2022. Pour faire entendre sa voix, l'UFE a rédigé son Livre Blanc « Une transition énergétique au service des Français » dans lequel elle formule une vingtaine de recommandations, tant au niveau du système électrique (production, réseaux...) qu'au niveau de l'efficacité énergétique et des usages (bâtiment, électromobilité...).

Ces recommandations portent le souci de l'indépendance et de la souveraineté énergétique – la crise ukrainienne a souligné l'importance de ce prisme -, et de l'acceptabilité sociale (prix, lutte contre la précarité, emploi...).

Au niveau européen, dans le cadre des discussions sur la taxonomie de la finance durable, l'UFE s'est par exemple exprimée aux côtés de huit autres associations d'énergéticiens européens, pour appeler la Commission de Bruxelles à une approche pragmatique, sans parti pris et ouverte à toutes les technologies bas-carbone pouvant contribuer efficacement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en incluant l'hydroélectricité, le nucléaire pour les pays qui ont ou feront ce choix, voire le gaz à la place du charbon dans les pays où une partie importante de la production d'électricité en dépend.

REE : Comment l'UFE fait elle pour développer son expertise sur l'ensemble des sujets liés au développement du secteur ?

J-M.R : L'UFE rassemble une équipe d'une vingtaine de permanents spécialistes, chacun, des diverses questions couvertes. L'équipe s'appuie également sur l'expertise disponible au sein des sociétés adhérentes et les différentes thématiques sont approfondies au sein de commissions thématiques : système électrique et marchés, clients particuliers et clients professionnels, réseaux, électricité renouvelable et territoires. Elle pilote ou participe à de nombreuses études qui forment un fond de connaissances rassemblées au sein de l'« Observatoire de l'industrie électrique » qui est public et accessible depuis le site internet de l'UFE.

REE : L'UFE a également des attributions au niveau social. Pouvez-vous nous les préciser et nous décrire votre rôle en tant que Conseiller Social ?

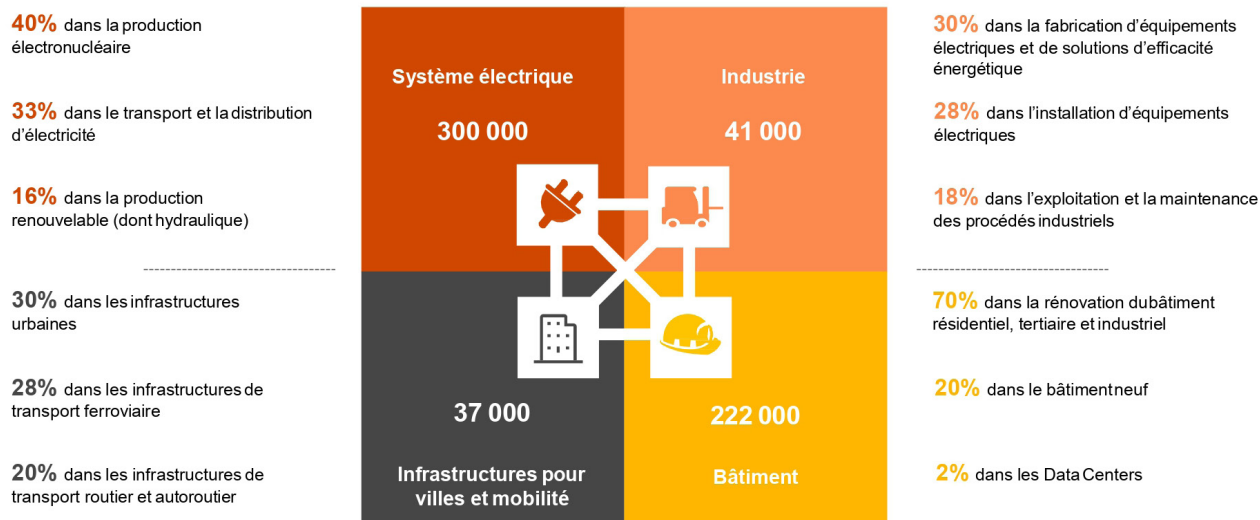
J-M.R : Effectivement, l'UFE couvre également le champ social : en plus d'une association professionnelle classique, elle est également groupement d'employeurs pour la partie électrique de la branche professionnelle des industries électriques et gazières. Mon rôle est la prise en compte et le développement des emplois et des compétences qui sous-tendent l'ensemble des questions que nous traitons. En effet, la transition énergétique aura nécessairement un impact sur l'emploi dans notre pays, et il est tout aussi important de souligner que cette transition se réalisera uniquement si des hommes - et j'insiste- des femmes compétent(e)s seront disponibles pour la mettre en œuvre, ce qui ne va pas de soi !

L'UFE rassemble une équipe d'une vingtaine de permanents spécialistes, chacun, des diverses questions couvertes.

REE : Vous voulez sans doute faire référence à une étude prospective que vous avez réalisée récemment. Pouvez-vous nous en dire plus ?

J-M.R : L'UFE, avec une douzaine de partenaires, ministères, associations professionnelles de la filière électrique au sens large et fédérations syndicales, a fait réaliser une étude pour le développement des emplois et des compétences (EDEC). L'étude a permis de mieux connaître cette filière constituée de grands groupes, mais aussi, à 40 %, de PME ! Si en plus du système électrique, l'on inclut l'électricité dans le bâtiment, dans l'industrie, les transports et les villes ainsi que les équipementiers, on dénombre actuellement 600 000 salariés répartis sur une centaine de mé- ●●●

À fin 2018, la filière électrique compte **600 000 emplois** répartis dans toute la France



La mise en œuvre de la PPE permettra de créer plus de **200 000 emplois** supplémentaires à horizon 2030

Figure 1 : Emplois de la filière électrique – Source : Etude EDEC.

... tiers, du niveau professionnel au niveau ingénieur. L'application des scénarios prévus dans la loi de programmation énergétique et dans la stratégie nationale bas carbone devrait créer de l'ordre de 200 000 emplois supplémentaires à horizon 2030.

REE : Mais l'étude a également mis en évidence des tensions sur certains métiers...

J-M.R : Oui. Une vingtaine de métiers, soit un cinquième, connaissent aujourd'hui des tensions. Cela veut dire que les entreprises ont d'ores et déjà du mal à recruter, alors que les besoins sont réels et les emplois qualifiés et durables ! Parmi ces métiers, on peut citer les techniciens de maintenance ou de réseau. C'est également le cas dans la rénovation énergétique ou dans le bâtiment, avec par exemple les électriciens et les installateurs de panneaux photovoltaïques. Ces besoins et donc les tensions vont évidemment s'accroître avec la dynamique créée par la loi quinquennale énergie-climat à venir.

Ce sera aussi le cas de métiers en transformation, comme les ingénieurs en cybersécurité ou les analystes de données, sous les effets combinés de la transition énergétique et de la transformation numérique. C'est un vrai challenge non seulement pour tous les acteurs de la filière, mais pour notre pays tout entier et nous militons pour faire de ce sujet une cause de mobilisation nationale.

REE : Alors quelles solutions ?

J-M.R : Il n'y a hélas pas de solution simple ni immédiate ! Pour autant, nous ne baissons pas les bras et agissons selon deux axes principaux.

Tout d'abord nous travaillons à mieux faire coïncider l'offre de formation avec les besoins des entreprises. Il s'agit d'adapter les programmes de formation aux nouvelles technologies et méthodes utilisées, avec une dose de digital que l'on retrouve désormais dans tous les métiers. Il y a aussi des métiers

nouveaux liés au développement de nouvelles technologies telles que les batteries. Nous soutenons également l'apprentissage qui, grâce au temps passé par les apprentis dans les entreprises au contact des professionnels est un excellent moyen.

Il faut ensuite travailler à augmenter l'attractivité de la filière. Nous assistons depuis plusieurs années à une désertion des métiers techniques et de ceux de l'industrie qui n'attirent plus les jeunes (et moins jeunes) car souvent victimes d'une image dépassée et aux conditions de travail peu attrayantes. Nous comptons beaucoup sur le témoignage de jeunes, en particulier de jeunes femmes qui ont choisi la filière et qui s'y épanouissent, tant par le contenu du métier en lui-même, que par le sens qui s'y rattache : beaucoup de salariés aujourd'hui veulent participer à la transition énergétique et écologique, mais seulement un petit nombre associe ce grand et beau défi aux métiers de l'électricité.

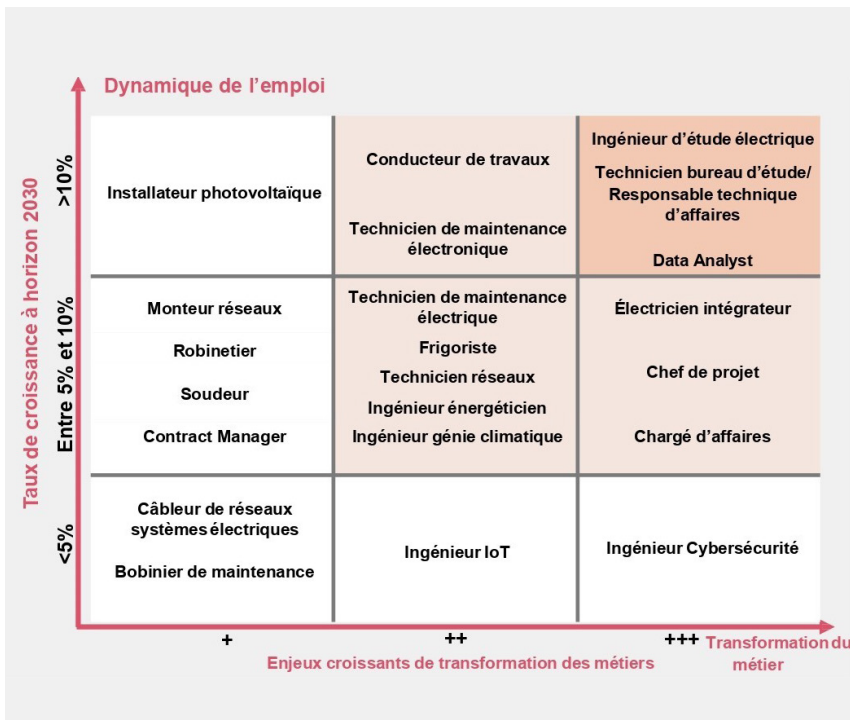


Figure 2 : Les métiers en tension de la filière électrique - Source : Etude EDEC.

Nous menons un plan d'action à destination de différents publics : ministères et services de l'Etat compétents sur ces questions.

REE : Comment vous-y prenez-vous ?

J-M.R : Nous menons un plan d'action à destination de différents publics : ministères et services de l'Etat compétents sur ces questions (Ministère du Travail, Education Nationale, Pôle Emploi, organismes de formation...). Le premier travail est de susciter une prise de conscience. En effet, la large palette des métiers est encore trop méconnue. De même, les formations déjà existantes pour y former, ou encore les passerelles d'évolution entre métiers sont peu visibles. Or l'EDEC apporte

des informations riches sur notre sujet. Il faut maintenant largement faire circuler toute cette information.

Parmi les interlocuteurs-clés figurent également les « régions ». Nous sommes de plus en plus convaincus que les solutions les plus efficaces sont celles qui sont conçues dans les territoires, parce que répondant à des problématiques très concrètes. La région Provence-Alpes Côte d'Azur, a par exemple mené son propre EDEC. A partir du diagnostic de l'étude, les partenaires ont construit un plan d'action spécifique. Parmi les initiatives, citons notamment la création de supports de formations digitaux partagés sur une plateforme offrant une meilleure individualisation des cursus grâce à l'intelligence artificielle. Des opérations de découverte des métiers de la filière avec un focus sur l'attractivité pour les femmes, et la création d'un outil cartographique valorisant les métiers des entreprises du tissu industriel local, figurent aussi parmi les actions mises en œuvre.

REE : Quelle part à vos actions prend le monde associatif ?

J-M.R : Etant donné l'ampleur de la tâche, vous avez raison de souligner le rôle de nombreuses associations dont les vocations peuvent rejoindre notre cause. Je voudrais en particulier citer l'Association Ampère 200 ans, dont l'UFE est partenaire et liée à la REE. Avec les responsables de l'association, nous avons pu monter deux opérations concrètes : une journée de présentation des métiers de l'électricité à des jeunes lycéens de filières technologiques, et une table ronde sur le même sujet devant un auditoire de relais d'opinion dans le cercle des associations de professeurs des matières scientifiques. Ces opérations pourront être répétées pour prolonger la chaîne de la sensibilisation. A chaque fois, les réactions sont les mêmes : les publics se disent toujours surpris de la richesse de cette filière électricité et de son potentiel pour attirer une grande variété de profils. Il faut donc sans cesse continuer de diffuser ces messages. La REE nous en donne l'occasion aujourd'hui et j'en suis très reconnaissant. ■

À propos

Au fil de ses 35 années d'expérience professionnelle, **Jean-Michel Romann** a exercé en France au Royaume-Uni et en Allemagne. Il a occupé plusieurs postes dans les ressources humaines, les relations institutionnelles internationales et la communication, d'abord au sein du groupe japonais Ricoh, puis, à partir de 1997, au sein du Groupe EDF. En 2015, il est nommé Directeur des Ressources Humaines de la Direction Recherche & Développement d'EDF, basée au cœur du cluster scientifique de Paris-Saclay. En novembre 2020, il rejoint l'Union Française de l'Electricité où il est Conseiller Social, notamment en charge de toutes les questions d'emploi et de compétences de ce secteur.